

Observation n°9 M. JAUNET Jean-Luc Zone rue Geoffroy

• Les immeubles R 2 + combles situés et prévus dans la zone de la gare vont donner une mauvaise image du village, pour ceux arrivant par le train. Le type d'habitation est incohérent avec la zone existante. De plus, ces habitations, de hauteur plus importante, vont "enclore" les pavillons prévus en faisant de l'ombre.

• Il aurait été souhaitable d'indiquer des contraintes environnementales; moins de rejet de gaz, fumée par exemple.

• La largeur du trottoir chemin noie dame du chêne semble pas suffisamment large (1m).